



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Marne

FORMATIONS METIERS DE BOUCHE

Bulletin d'informations de la Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Marne

2EME SEMESTRE 2017

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne est heureuse de vous présenter son offre de formation propre aux Métiers de Bouche. Ces formations sont entièrement prises en charge par votre OPCA de référence. Le service de formation vous accompagne pour la prise en charge.

HACCP et BPH

2 Jours

9 et 10 Octobre



Formation sous agrément ROFHYA. Cette formation est obligatoire. Elle vous permet d'obtenir directement votre agrément HACCP.

Etiquetage, allergène et réglementation

1 J + 1/2J sur site

Novembre 2017



Un consommateur souffrant d'une allergie alimentaire reconnue doit éviter de consommer des aliments contenant la substance susceptible de lui occasionner des troubles plus ou moins graves. C'est pourquoi ce module permettra aux participants de prendre connaissance de la législation en vigueur et mettre en place des actions correctives dans son organisation quotidienne. La formation est une formation action, le formateur intervient sur votre entreprise pour élaborer avec vous les documents obligatoires.

Aménagement du point de vente

1 J + 1/2J sur site

Janvier 2018



L'aménagement de votre point de vente est essentiel à la réussite de votre entreprise et au développement du chiffre d'affaires. Des contraintes légales en passant par les bases du merchandising, de la construction de vitrine, découvrez le parcours de vos clients comme vous ne l'auriez jamais imaginé!

Réussir ses photos

2 Jours

16 et 17 Octobre



Apprenez à mettre en valeur vos réalisations, créer un book professionnel. Cette formation est ouverte à tous et toutes quel que soit votre niveau de compétence ou votre appareil photo (smartphone accepté).

Document unique

1 Journée + 1/2 sur site

9 Octobre



Etre capable de réaliser le Document Unique d'évaluation des risques professionnels afin de répondre aux exigences du Code du Travail en recensant les risques professionnels et les mesures préventives pour y pallier. La formation se déroule en groupe, puis le professionnel intervient directement dans votre entreprise pour élaborer avec vous le document.

Pour toute question, demande ou tout simplement pour vous inscrire, vous pouvez contacter Mme GERON Julie au 03.26.61.27.25 ou directement à: jgeron@cm-marne.fr

ENTIEREMENT PRIS EN CHARGE

Rien à payer !

